

Pour un télétravail de qualité : partages d'expériences d'employeurs de l'ESS sur le management à distance

LES OBJECTIFS DE L'ACTION

L'accroissement du travail à distance constitue une profonde transformation dans les organisations et les relations de travail.

Mis en œuvre massivement et précipitamment durant la crise sanitaire, le télétravail est devenu un sujet incontournable pour de très nombreuses entreprises, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité. C'est en particulier le cas dans les associations, coopératives et mutuelles de l'économie sociale et solidaire.

Réfléchir aux bonnes conditions de mise en œuvre du télétravail et progresser dans sa capacité à manager ses équipes à distance tout en conservant la qualité de vie au travail de l'ensemble des collaborateurs devient un enjeu crucial pour les entreprises dans le cadre de la relance économique !

C'est dans ce contexte que l'UDES et l'ARACT Nouvelle-Aquitaine proposent aux entreprises de l'ESS de prendre en main ces enjeux nouveaux. Au travers d'un parcours d'accompagnement spécialisé, les participants apprendront à s'adapter aux nouvelles données en matière d'organisation du travail, où le « distanciel » prend désormais une place non-négligeable.

A l'issue de ce parcours, les structures participantes repartiront avec toutes les clés nécessaires pour organiser sereinement le télétravail au sein de leur entreprise, en privilégiant le dialogue social et en respectant la qualité de vie au travail de l'ensemble des collaborateurs.

LE FORMAT DES ATELIERS

- Le parcours d'accompagnement se décompose en **4 ateliers successifs** mis en place entre les mois de **septembre 2021 et février 2022**
- Format : Présentiel
- Lieu : Angoulême
- 1 atelier = **1 demi-journée (3 heures)**. La durée totale du parcours d'accompagnement est donc de **12 heures cumulées** pour les structures participantes

LE CONTENU DES ATELIERS

Atelier n°1 : Diagnostic partagé

Date : 14 septembre 2021

Présentation des enjeux et des termes clés sur la question du télétravail, travail à distance, management à distance.

Retours d'expériences des participants

- ▶ Comment les participants ont-ils vécu leur expérience de télétravail durant la crise sanitaire ? (Contrainte ? choisie ? concertée ? adaptation facile ? difficile ?)
- ▶ Y-a-t-il eu des difficultés quant à mise en œuvre du travail à distance (en terme d'équipement, de matériel informatique, de connexion internet, de communication au sein des équipes, de performance)
- ▶ La maîtrise des nouveaux outils numériques collaboratifs (outils de communication à distance, visio, etc.) s'est-elle faite facilement ?

Synthèse des retours d'expérience. Tirer les enseignements :

- ▶ Identification des bonnes pratiques évoquées (ce qui a fonctionné)
- ▶ Identification des lacunes / problématiques évoquées (ce qui n'a pas fonctionné et ne fonctionne toujours pas)
- ▶ Pistes d'amélioration et de changements

Présentation de l'outil d'autodiagnostic « Didacthem », développé par l'UDES, sur la mesure de la « maturité numérique » d'une organisation.

Intersession 1 : Suite aux échanges et aux éléments nouveaux évoqués lors de l'atelier n°1, les structures sont invitées à formaliser quelques pistes d'amélioration possibles de leurs pratiques en vue de l'atelier n°2.

Atelier n°2 : Opérer le changement

Date : Semaine du 18 octobre 2021 (date à décider collectivement)

Introduction : Focus sur les grandes évolutions dans les organisations et les relations au travail à l'œuvre ces dernières années

Partage des bonnes pratiques QVT/Santé en lien avec le travail à distance :

- ▶ Comment faire rimer travail à distance et qualité de vie au travail ?
- ▶ Comment manager à l'heure du numérique et du distanciel ? Préparer l'après-crise - Pérennisation de travail : Oui ? Non ? Dans quels cas ? Comment ?

Savoir mobiliser le volet « formation » : orienter les salariés (y compris les dirigeants) vers des formations adéquates aux besoins identifiés :

- ▶ Identification des besoins en formation
- ▶ Panorama des formations existantes (compétences numériques de bases, management à distance, etc)

Intervention d'un expert CHORUM : Inventaire des outils RH existants pour organiser le travail à distance de manière efficace et responsable.

Intersession n°2 : Les structures participantes sont invitées à préparer en amont des questions concernant les aspects juridiques du télétravail. Elles pourront ainsi les poser directement à un expert lors de l'atelier n°3.

Atelier n°3 : Aspects juridiques du télétravail

Date : Décembre 2021

Intervention de l'UDES pour présenter l'« accord multiprofessionnel sur le numérique » dans l'ESS.

Intervention d'un conseiller prud'hommes sur les aspects juridiques liés au télétravail.

- ▶ Présentation du cadre légal relatif au télétravail
- ▶ Qu'ai-je le droit de faire ou non en tant qu'employeur ?
- ▶ Qu'ai-je le droit de faire ou non en tant que salarié ?

Questions/Réponses

Focus sur le rôle du dialogue social dans la mise en place d'un télétravail de qualité

Intersession n°3 : Les participants sont invités à réfléchir sur les apports du parcours d'accompagnement en vue d'en faire le bilan lors du dernier atelier.

Atelier n°4 : Bilan et perspectives

Date : Février 2022

- **Retours d'expériences et témoignages** : où en sommes-nous 6 mois après le début des ateliers ?
- **Foire aux questions**
- **Bilan collectif du parcours d'accompagnement et perspectives d'avenir**